

BUDGET PRINCIPAL

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 2025157 avec 1 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 03/11/2025

Objet : CONVENTION CERCLE MIXTE 2026

Nature : Délibérations

Matière : Commande Publique - Conventions de Mandat

Date de télétransmission : 18/11/2025 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : 2025=157 Convention cercle mixte 2026.pdf

Annexes :

1 - Annexe 2025-157.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 031

Identifiant de l'acte : 031-283100014-20251103-2025157-DE

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 18/11/2025

DU BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Présents :	4
Représentés :	0
Excusés :	1
QUORUM	3

SÉANCE DU 3 NOVEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, au jour du trois novembre à seize heures et quinze minutes, le bureau du conseil d'administration s'est réuni au service départemental d'incendie et de secours, sur convocation de son président, Monsieur Gilbert HÉBRARD en date du 24 octobre 2025.

Étaient présents : HÉBRARD Gilbert, BAYLAC Sandrine, LLORCA Jean-Louis, BOUCHE Joël

Étaient excusés : POUMIROL Émilienne

OBJET : **Convention cercle mixte 2026**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1424-1 et suivants et L.1414-1 ;

Vu le code de la commande publique ;

Considérant que :

- La convention SDIS31/cercle mixte a pour objet la confection de déjeuners par le cercle mixte de l'escadron 34/6 de la gendarmerie mobile pour les sapeurs-pompiers (excepté les sapeurs-pompiers en SHR) du centre de secours de Saint-Gaudens Comminges.
- La convention prévoit notamment :
 - o les modalités de réservation, de livraison et de consommation des repas,
 - o le prix et le mode de règlement,
 - o la durée de la convention.
- La convention 2026 prévoit un prix du repas de 9.80 € par personne soit une augmentation de 0.30 centimes par rapport à l'année 2025.
- L'évolution des prix sur les quatre dernières années est la suivante:

2023	2024	2025	2026
8.50 €	9.50 €	9.50 €	9.80 €

18 NOV. 2025

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le....., identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

☎ 05 61 06 37 09
secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex

- Selon l'annexe 4 du règlement opérationnel déterminant les effectifs pour la mise en œuvre des moyens des centres d'incendie et de secours, l'effectif opérationnel journalier maximum de sapeurs-pompiers professionnels sur le centre d'incendie et de secours de Saint-Gaudens est de 10.
- Le coût de cette augmentation représenterait 939 € par an.
- Celle-ci prend en compte les jours de fermeture du Cercle mixte (1 semaine en avril, 1 mois en août, deux semaines en décembre).
- Le service de confection des repas est assuré par le SIVOM de Saint-Gaudens durant la fermeture.

La convention au titre de l'année 2025 étant arrivée à son terme et les prestations ayant donné satisfaction.

ENTENDU le rapport de Monsieur Jean-Jacques FERRIER,

APRÈS en avoir délibéré,

Les membres du bureau du conseil d'administration, à l'unanimité,

APPROUVENT le renouvellement de la convention pour l'année 2026.

Le Président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
de la Haute-Garonne,


Gilbert HÉBRARD

Transmis en Préfecture, affiché et certifié exécutoire le **18 NOV. 2025**, identifiant de la délibération

Cette délibération sera publiée dans le prochain recueil des actes administratifs du SDIS Haute-Garonne

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification et de publication.

tel. 05 61 06 37 09
secretariatdir@sdis31.fr • www.sdis31.fr

49, chemin de l'Armurié
CS 80123 • 31772 Colomiers Cedex